



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 30 janvier 2007 à 10 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher et Luc Montreuil formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le conseiller Patrice Martin.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Richard D'Auray.

Sont absents monsieur et madame le conseiller-ère Denis Tassé et Jocelyne Houle.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de livraison sont déposés sur la table du conseil.

CM-2007-104 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER AURÈLE DESJARDINS**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée

CM-2007-105 NOMINATION DES COMMISSAIRES DU BUREAU DE L'OMBUDSMAN DE LA VILLE DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a procédé à la création du Bureau de l'ombudsman pour doter les citoyens et citoyennes d'un service de proximité pour les servir avec une plus grande efficacité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a voulu privilégier une formule de Bureau de l'ombudsman collégial pour permettre une meilleure appréciation des dossiers par des citoyens et des citoyennes attirés à cette mission;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déjà confié la présidence du Bureau et accordé toute sa confiance à monsieur Michel Légère;

CONSIDÉRANT QUE le Bureau de l'ombudsman relève de l'autorité du conseil de Ville et qu'il lui revient de nommer les membres du Bureau de l'ombudsman;

CONSIDÉRANT QU'un processus de sélection professionnel a permis de trier sur le volet, à travers une liste de plus de 40 candidats et de candidates motivés, six personnes pour voir à la réalisation du mandat du Bureau à titre de commissaire :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil accepte les recommandations du comité de sélection relatives à la nomination des commissaires du Bureau de l'ombudsman de la Ville de Gatineau et désigne comme commissaires dudit Bureau, pour la durée de mandat spécifiée :

- Madame Judith Daoust, commissaire pour un mandat de 2 ans
- Madame Suzanne de Sève, commissaire pour un mandat de 3 ans
- Madame Nycole Turmel, commissaire pour un mandat de 2 ans
- Monsieur André Guay, commissaire pour un mandat de 3 ans
- Monsieur Serge Jetté, commissaire pour un mandat de 3 ans
- Monsieur Gilbert Langelier, commissaire pour un mandat de 2 ans

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13710-419.

Adoptée

CM-2007-106 LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ CÔTÉ**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la présente séance à 10 h 50.

Adoptée

PATRICE MARTIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier